

Commune de 01540 VONNAS

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 21

Pour : 21

Date de la convocation : 24 juin 2024

Séance du 2 juillet 2024

Délibération 2024 – 07-02 – 06

L'an deux mil vingt-quatre le 2 juillet

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire.**

PRESENTS :

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
BERTHOUD Françoise	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
DUMARAIS Serge	LAURENT Michèle	TRONCY René
YÜKSEL Ufuk	GABILLET Guy	MIGNOT Catherine
TRESSELT Nadine	MIGNOT Catherine	DUBOIS Françoise
NIZET Cécile	RAVOUX Christian	

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e) : GIVORD Jean-Louis, THIBERT Karine, GREGOIRE Cédric, LEQUEUX Sébastien, Caroline TROUILLOUX, Alexandre DESRAYAUD

Pouvoirs : GIVORD Jean-Louis donne pouvoir à Nadine TRESSELT, THIBERT Karine donne pouvoir à Marie-Françoise PERROUD, GREGOIRE Cédric donne pouvoir à DESMARIS Elodie, LEQUEUX Sébastien donne pouvoir à Françoise BERTHOUD

Objet : Modification du tableau des emplois communaux au 1^{er} août 2024, postes ATSEM et adjoints techniques au groupe scolaire

Signature

Le Maire

Alain GIVORD

Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20240702-2024-07-02-06-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2024

Objet : Modification du tableau des emplois communaux au 1^{er} août 2024, postes ATSEM et adjoints techniques au groupe scolaire

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,
Considérant qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 14 mars 2024,

Considérant l'ouverture d'une quatrième classe de maternelles, et de la réorganisation du fonctionnement du groupe scolaire, il y a lieu de modifier les temps de travail des agents ATSEM et adjoint technique pour la rentrée de septembre 2024, pour permettre le recrutement

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

DECIDE à compter du 1^{er} août 2024 de modifier le tableau des emplois communaux :

- Modification du poste d'ATSEM, durée hebdomadaire de 31.5 heures, par un poste d'une durée hebdomadaire de 19.86 heures annualisées
- Modification du poste d'ATSEM, durée hebdomadaire de 25.17 heures, par un poste d'une durée hebdomadaire de 19.86 heures annualisées
- Suppression d'un poste d'adjoint technique, agent chargé du service, de la surveillance et de l'entretien à la cantine scolaire, d'une durée hebdomadaire de 22 heures
- Création d'un poste d'adjoint technique, agent chargé du service, de la surveillance et de l'entretien à la cantine scolaire, d'une durée hebdomadaire de 15 heures annualisées
- Création d'un poste d'adjoint technique, agent chargé du service, de la surveillance et de la préparation à la cantine scolaire, d'une durée hebdomadaire de 10.28 heures annualisées

FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} août 2024.

AUTORISE le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

Le tableau des emplois est ainsi arrêté à compter du 1^{er} août 2024

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	CADRE D'EMPLOIS	Durée temps de travail	Nombre de poste créés
Direction	Directeur Général des Services	Attaché ou Ingénieur	35 h	1
	Directeur Général Adjoint	Attaché ou Ingénieur	35 h	1
Services Administratif	Agent chargé de la Comptabilité	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent chargé des ressources humaines, comptabilité	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent chargé de l'urbanisme	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent polyvalent, chargé de l'accueil	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent polyvalent, chargé de l'accueil	Adjoint Administratif	22 h	1
Services Techniques	Chargé d'Opérations et de Projets	Technicien Adjoint Technique	35 h	1
	Adjoint polyvalent des services techniques	Agent de maîtrise	35 h	3
	Agent chargé maintenance voirie ou espaces verts	Adjoint Technique	35 h	8
	Agent chargé de la restauration scolaire	Agent de Maitrise Adjoint Technique ATSEM	35 h	1
	Agent chargé de l'entretien salle polyvalente, restauration scolaire, agent polyvalent maintenance	Adjoint technique	35 h	5
Service Cantine	Agent chargé du service, surveillance et entretien cantine scolaire	Adjoint technique	30 h	1
	Agent chargé du service, de la surveillance et de la préparation à la cantine	Adjoint technique	10.28 h	1
	Agent chargé du service, surveillance, entretien cantine scolaire et animation	Adjoint technique	22 h	2
	Agent chargé du service, surveillance, entretien cantine scolaire et animation	Adjoint technique	15 h	1
	Agent chargé du service, surveillance, entretien cantine scolaire et animation	Adjoint technique	6.91 h	3
Services Scolaire	Agent spécialisé des écoles maternelles	ATSEM	31 h 30	2
	Agent spécialisé des écoles maternelles	ATSEM	19.86 h	1
	Agents des écoles maternelles	ATSEM	19.86 h	1
	Agent chargé de la surveillance exclusive des classes ULIS à la	Adjoint technique	8 h	1

Accusé de réception en préfecture
001 210104576 20240702-2024-07-02-06-DF
Date de réception préfecture : 05/07/2024

	Cantine			
Service Culturel	Agent en charge de la Bibliothèque	Adjoint du Patrimoine ou Assistant territorial de conservation du patrimoine	35 h	1
Service Police Municipale	Agent en charge de la Police municipale et polyvalence	Garde Champêtre	35 h	1
Service Animation	Agent chargé des maternels à la cantine	Adjoint d'animation	11 h 50	1
	Agent chargé surveillance cantine et mise à disposition de la CCBV encadrement pré-post scolaire animation	Adjoint d'animation	22 h 25	1
CAMPING	Responsable Gestionnaire du Camping	Catégorie C	35 h	1
	Assistant au Gestionnaire du Camping	Catégorie C	35 h	1
SAISONNIERS	Piscine : Régisseur de recette et aide caissier	Adjoint administratif		4
	Espaces Verts	Adjoint Technique		3

DIT que la dépense sera inscrite sur le budget 2024, « charge de personnel ».

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE
ET AFFICHAGE EN DATE DU*

05 JUL. 2024

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD**

